



SECTIONS DE PARIS

Le 11 mars 09

PUBLIC PRIVE DANS L'UNITE TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION LE 19 MARS !

La forte mobilisation du 29 janvier a contraint Nicolas Sarkozy à recevoir les organisations syndicales le 18 février. Cette rencontre n'a abouti qu'à de pseudo mesures sans pour autant changer de cap :

- Rien sur l'augmentation des salaires et du SMIC, ni sur la valeur du point d'indice, ni les retraites ;
- L'amélioration de l'indemnisation du chômage partiel est simplement renvoyée à des conventions « négociées » au niveau des branches ou des entreprises,.
- Une maigre prime de 500 euros (une obole) devrait être versée aux nouveaux demandeurs d'emplois entrant au 1er avril ou au 1er mai et ayant travaillé entre 2 et 4 mois dans les 28 derniers mois. Elle ne sera versée qu'une seule fois !
- Les jeunes de moins de 25 ans n'ayant jamais travaillé restent exclus de toute allocation ou indemnisation.
- La suppression de 30 000 emplois dans la fonction publique en 2009 est confirmée, le cadre destructeur de la RGPP est maintenu, le projet de loi sur la mobilité reste dans les tuyaux. Les réformes au sein de la Fonction Publique sont poursuivies (DGI/DGCP, recherche, culture, hôpitaux, éducation nationale,...).
- La suppression des deux derniers tiers provisionnels 2009 pour certains ménages est annoncée, mais elle sera compensée par l'augmentation de taxes ou d'impôts liées à l'exonération de la taxe Professionnelle. Quid pour les non imposables ?
- Sur le partage des richesses, qu'on en juge : 1 milliard redistribué au titre du volet « social » et 80 milliards de bénéfice réalisés en 2008 par les entreprises du CAC 40.

Face à la crise, ce gouvernement aux ordres du MEDEF entend faire payer les seuls salariés. Il s'entête et c'est déjà 90 200 chômeurs supplémentaires (hors contrats reconversion et chômage partiel) pour le seul mois de janvier après les 45 800 du mois de décembre et les 64 000 en novembre !!!

Grâce à la détermination et à la mobilisation unitaire du peuple guadeloupéen, l'accord "Bino" a été signé. C'est bien par la lutte, tous ensemble, que nous ferons avancer nos revendications :

1. Donner la priorité à l'emploi :

- Arrêt des licenciements dans le privé et des suppressions d'emplois dans la Fonction Publique (restitution immédiate des 2 370 emplois supprimés à la DGFIP pour 2009 dont 160 à Paris) et recrutements immédiats par concours.

2. Améliorer le pouvoir d'achat, réduire les inégalités :

- Augmentation des salaires et de la valeur du point d'indice avec rattrapage de la perte du pouvoir d'achat.
- Pour une véritable harmonisation et revalorisation du régime indemnitaire à la DGFIP, ce qui a été possible pour les inspecteurs principaux de l'ex-DGI doit l'être pour l'ensemble des agents de la DGFIP.
- Pas de rémunération au mérite (pas de Prime de Fonction et de Résultats).
- Abrogation de la loi TEPA (bouclier fiscal, etc...).

3. Préserver et développer nos missions dans le respect des conditions de travail :

- Arrêt de la fusion DGI/DGCP (déclinaison aux finances de la RGPP) et de l'installation des SIP. Séparations structurelles de l'ordonnateur et du comptable et de l'assiette et du recouvrement.
- Arrêt des contre réformes tous azimuts qui démantèlent nos services et nos missions.
- Maintien et développement de l'ensemble des services publics de proximité.
- Retrait de la loi Bachelot, maintien de la prérogative du Trésor dans les services hospitaliers.
- Amélioration des conditions de travail (non à l'entassement des agents, au bradage des immeubles, au harcèlement des indicateurs, pour une restauration collective de proximité...).

4. Préserver et améliorer les garanties collectives :

- Maintien du statut général et des statuts particuliers.
- Abandon du projet de loi relatif à la MOBILITE.
- Abandon du décret notation de 2002. Non à la disparition de la notation au profit du seul entretien professionnel.
- Pour de vraies garanties d'affectations soumises aux organismes paritaires.
- Blocage des compteurs à 40 années de cotisations pour un retour à 37,5 ans pour tous public et privé.

C'est pourquoi les organisations parisiennes signataires décident de poursuivre la mobilisation dans le cadre de leurs revendications. Elles appellent tous les agents de la DGFIP à Paris à la grève interprofessionnelle et unitaire et à la manifestation le 19 mars 2009

RDV Place de la République à 14 H